

VILLE DE LAVAL

Prenez part au
CHANGEMENT

Venez faire une différence dans une ville moderne, en pleine expansion, qui a à cœur ses citoyens. Un milieu où votre créativité contribue à la réalisation de grands projets stimulants favorisant le mieux-être des Lavallois. En plus de vous offrir des possibilités de carrière, vous ferez partie d'une grande organisation publique à dimension humaine.

Pour son Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, la Ville de Laval est à la recherche d'un(e) :

TECHNICIEN (NE) EN ENVIRONNEMENT Gestion de nuisances (Plusieurs postes temporaires)

Les défis qui vous attendent :

Effectue divers travaux de nature technique et analytique comportant des études, enquêtes ou inspections nécessaires à l'application de règlements municipaux et à la réalisation de projets relatifs à la protection de la qualité de l'environnement.

Principales responsabilités :

- Effectue des visites de terrains, des enquêtes et des inspections pour vérifier et évaluer la conformité en regard de l'application du règlement sur les nuisances, identifier des problématiques et proposer des mesures correctives ;
- Effectue des mesures. Analyse et interprète les résultats obtenus en regard des règlements municipaux, et fait les recommandations appropriées;
- Rédige des rapports d'inspections, compile des statistiques et produit des analyses de divers types de données.
- Signale les anomalies observées dans le cadre de son travail, enquête sur place les causes possibles de pollution, discute avec les contrevenants relativement aux infractions commises et en fait rapport à ses supérieurs;

Le profil recherché :

- Diplôme d'étude collégial (DEC) en environnement, hygiène et sécurité au travail ou un domaine liés aux sciences de l'environnement ou un certificat en environnement;
- **Posséder deux (2) années d'expérience pertinente en matière d'inspections, d'analyses, d'études de bruit, de recommandations relatives à l'environnement ainsi que d'application de politiques, règlements et procédures en matière de nuisances;**
- Posséder une formation en acoustique est un atout ;
- Posséder une formation sur la sécurité pour les chantiers de construction (SST) est un atout;
- Posséder un permis de conduire classe 5 (obligatoire) et un véhicule (si possible);
- Très bonnes habiletés à communiquer en français verbalement et par écrit, l'anglais est un atout.

Horaire de travail : de 8h15 à 17h30 à raison de 4 jours par semaine pour un total de 33 heures.

Salaire offert : 53 813,79\$ / année

Pourquoi choisir la Ville de Laval ? Parce que nous pouvons vous offrir, en plus des défis que présente la troisième plus grande ville du Québec, des conditions de travail concurrentielles, mais surtout une qualité de vie vous permettant de mieux concilier travail et vie personnelle.

Prenez part au changement dès maintenant et postulez en ligne **avant le 27 février 2019** en vous rendant au : www.laval.ca

La Ville de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

